

Objectifs :

Comprendre l'utilité d'un entretien professionnel en entreprise ; savoir mener un entretien en prenant en compte la réforme de Mars 2014 ; développer des techniques pour déterminer les besoins du salarié

Pré-requis :

Aucuns pré-requis nécessaire

Public :

Manager ou Cadre RH ayant à mener ou à participer à des entretiens professionnels

Délais d'accès :

3 semaines (peut varier en fonction de votre financeur)

Nombre de stagiaires/session :

8 Pers. Max

2 Jours

14h présentiel

INDIVIDUEL

630€* /Pers.

INTRA

Remis sur devis après étude des besoins

(De 2 à 6 stagiaire/grp)

*Tarifs net de taxe

Pédagogie

Cours théoriques & exercices pratiques

Les exercices augmentent progressivement en difficulté au travers, d'échanges, d'études de cas et de mise en situation.

Validation de la formation

Evaluation des acquis en cours et fin de formation à travers quizz, exercices pratiques, jeux de rôle, mise en situation, etc.

Evaluation de satisfaction à "chaud" à la fin de la formation, évaluation à "froid" quelques semaines après la formation

À l'issue du stage, une attestation de fin de formation sera délivrée aux stagiaires ayant participé à la formation

Programme

- **Le cadre légal de l'entretien professionnel**
 - Le contenu légal de l'entretien suite à la réforme 2018
 - L'articulation avec les autres entretiens existants
 - La gestion de parcours sur 6 ans
 - L'obligation de communiquer sur les dispositifs de formation
- **Maîtriser les contours de l'entretien**
 - Le diagnostic sur l'évolution de l'emploi
 - Les perspectives d'évolution du salarié
 - Piloter l'évolution de carrière des élus
 - L'intégration des compétences liées à l'exercice des mandats
 - La politique de développement des compétences de l'entreprise
 - Les dispositifs pour les salariés
 - Les outils d'aide à l'orientation professionnelle : bilan de compétences, conseil en évolution professionnelle
 - Le diagnostic sur les compétences du salarié et les objectifs de professionnalisation
 - Les souhaits du salarié Proposition d'une matrice de guide d'entretien
- **Préparer l'entretien**
 - La réalisation par la ligne RH et/ou les managers
 - La conduite de l'entretien, les points clés, les sujets qui ne relèvent pas de l'entretien
 - La formalisation de l'entretien et la remise d'une copie au salarié
- **Gérer le parcours sur 6 ans**
 - Les indicateurs à vérifier sur 6 ans
 - La définition des critères permettant de vérifier l'atteinte des indicateurs
 - Les sanctions en cas de non-gestion du parcours
- **Les décisions suite à l'entretien professionnel**
 - Le champ des décisions possibles
 - Faire un retour au salarié
- **Le contrôle des représentants du personnel**
 - La consultation du CSE sur la réalisation des entretiens
 - L'information du CSE sur l'évolution des emplois et le lien avec les diagnostics individuels réalisés lors de l'entretien

Accessibilité PSH, un référent à votre écoute